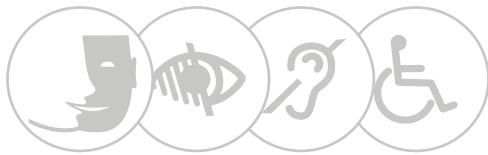




Commission Nationale Judo  
et Personnes en Situation de Handicap

## ENTRETIEN

A



- Pourquoi a-t-il choisi la pratique du Judo ?
- A-t-il pratiqué un autre sport ?
- Peut-il travailler en groupe ? L'a-t-il déjà fait ?
- Contraintes spécifiques et / ou particulières ?

## HANDICAP MENTAL ET PSYCHIQUE



- Qui est le référent extérieur pouvant intervenir en cas d'incident.
- Est-il / doit-il être présent en permanence ?
- Est-il autonome ?  
*(se changer aux vestiaires, aller aux toilettes, ...)*
- A-t-il un traitement médicamenteux pouvant changer ou altérer son comportement ?
- A-t-il un blocage par rapport aux contacts ?
- Autres indications utiles à communiquer ?

## HANDICAP VISUEL



- Est-il autonome ?  
*(Accès au club, se changer aux vestiaires, aller aux toilettes, ...)*
- Comment voit-il avec ses lunettes ou ses lentilles ? Sans ?
  - Peut-il distinguer les formes, les couleurs, les mouvements, les distances, ... ?
  - Peut-il chuter ?
  - Fatigabilité ?
- Avertir que les lunettes seront retirées à certains moments de la séance suivant le type d'exercice.

### CONTACTS UTILES

- Formateur régional JPSH de votre ligue
- Coordinateur de la Commission Nationale : Olivier BUSNEL  
*olivier.busnel@ffjudo.com*